

Le Président

2023-CAB-PDT - 14494

Nouméa, le 27 février 2023

Mesdames et Messieurs les Présidents,

J'accuse bonne réception de votre courrier du 27 février 2023 sollicitant une rencontre visant à demander le retrait des propositions de lois de réforme du RUAMM.

Conformément à la loi organique statutaire, l'initiative ainsi que l'examen de ces textes relèvent des compétences du Congrès de la Nouvelle-Calédonie.

Par conséquent, j'ai le regret de vous informer que je ne peux réserver une suite favorable à votre demande de rencontre.

Je vous prie de recevoir, Mesdames et Messieurs mes sincères salutations.

Le Président du
Gouvernement de la Nouvelle-Calédonie



Louis MAPOU